

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

JUILLET 2024

n°24

Mag'liSSard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 9
Un peu d'histoire...



PAGE 17
Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30
fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde,
composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et
de 15h00 à 18h30
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :
Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-
antenne Beaumont Malissard Montéléger, pour
obtenir la liste des assistantes maternelles ou
être accompagné dans les démarches liées au
contrat :
Contact : Tél. 04 75 55 30 82
Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à
17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

Pour toutes vos démarches en ligne : agglae.fr
La gestion des déchets est gérée par Valence
Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et
de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets
d'ameublement sont disponibles dans les
déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-
Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Horaires d'été déchèteries du 15 juin au 31 août :

Montvendre :
Lundi, mercredi, vendredi & samedi
de 7h30 à 14h00
Mardi & jeudi de 7h30 à 12h00
Beaumont-lès-Valence :
Lundi & samedi de 7h30 à 14h00
Du mardi au vendredi de 7h30 à 12h00

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat **NOUVEAU**

8 avenue Sadi Carnot - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre
carte nationale d'identité ou de votre passeport,
il convient de faire votre demande sur le site
Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra
prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle
mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel
que soit votre lieu de résidence. Les communes
les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg
-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit
se faire recenser auprès de la mairie de sa
Commune. Il doit présenter une pièce d'identité
justifiant de sa nationalité française, d'un
justificatif de domicile et du livret de famille à
jour. À la suite du recensement, la mairie délivre
une attestation nécessaire pour se présenter aux
examens et concours publics, dont le permis de
conduire. Le recensement permet notamment
l'inscription d'office du jeune sur les listes
électorales à ses 18 ans. La Journée Défense
et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur
Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83
M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)
M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)
M^{me} Laetitia BROSILLE (IDE)
M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)
M^{me} Laure SOUCHON (IDE)
M^{me} Mao DUMAS (IDE)
Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00
à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période
de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur
rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Mot des Elus

Chères Malissardoises et Chers Malissardois,

Malgré la conjoncture actuelle en France et dans
le monde, entre la guerre en Ukraine et les tensions
Israélo-Palestiniennes, l'inflation se stabilise mais ses
effets perdurent, en particulier avec un net recul de la
consommation. Dans un environnement politique et
social sous tension, nous subissons au sein de notre
commune les aléas de cette vie en tourmente.

Pour autant, les élus au sein de leurs commissions
respectives avancent dans les projets sur lesquels ils
s'étaient engagés pour le bien de notre village.

Gardons de l'enthousiasme et de l'énergie pour
continuer dans cette voie.

Les travaux avancent à grand pas au groupe scolaire
ainsi qu'au lotissement les Terres du levant.

Au quotidien, les agents communaux sont présents sur
le terrain, et restent mobilisés aux cotés des concitoyens
et des élus.

A l'heure où Paris et plusieurs villes de France se
préparent à accueillir les Jeux Olympiques du 26 juillet
au 11 août 2024, nous sommes, de notre côté, en
pleine organisation sur les futures animations pour la

rentrée de septembre.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer la fête
républicaine du 13 Juillet qui aura lieu comme chaque
année au stade Roger Deschamps.

Du côté des associations, l'année se termine et déjà
l'année à venir est en préparation malgré les contraintes
que nous leur imposons concernant notamment
l'utilisation des salles communales. Nous en profitons
d'ailleurs pour remercier tous les présidents et
bénévoles pour leur engagement, et leur renouveler
notre soutien dans leurs activités respectives.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons
rendez-vous, à la rentrée, lors du forum des associations.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Malissardoisement votre !

Florence BRES-DUFOUR

Commission Animation Associations Sports et Culture

Nouveau service pour les malissardois



La mairie et
l'agence postale
seront fermées
les vendredis 16
et samedi 17 août.

Etat civil



Naissance

- VANIAN Eva 20/03/2024
- PUAUX Simon 23/04/2024
- LAURENT Noémie 19/05/2024
- CLÉMENT Nina 03/06/2024



Décès

- METZLER née CHAZAL Jocelyne 10/04/2024
- CELLIER Robert 18/04/2024
- RAUZIER née PENOT Annie 18/04/2024
- CLAIR Jean 03/05/2024
- BARRIE Agnès née CHARLET 18/05/2024



LES OPTICIENS MOBILES
C'est à moi de venir chez vous.

Les + du service

- Du temps gagné pour éviter les déplacements et l'attente en magasin
- La paire de lunettes idéale parmi une sélection de plus de 120 montures
- Un moment privilégié sous les conseils et l'écoute de votre Opticien Mobile
- Une intervention certifiée NF service « Services aux personnes à domicile » par l'AFNOR

On prend rendez-vous ?
Mélina Chazot
Opticienne Mobile de votre commune
06.01.77.07.84

Malissard

Responsable publication : **Mairie de Malissard**
Directeur de publication : Jean-Marc VALLA
Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET
et Fabienne ESPOSITO
Dépôt légal : **Juillet 2024**
Création graphique et
impression sur papier 100% recyclé
A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil



Lors de la mise en page du bulletin municipal de mai 2024 le courrier intitulé "droit de réponse à l'article du Mag'LISSARD n° 22" a été inopinément amputé d'un paragraphe.
Ce texte est donc réédité dans son intégralité dans ce présent bulletin.
L'imprimerie AJC Impression présente ses excuses aux auteurs du droit de réponse et à la mairie de Malissard.

La Superette de Nadette
(Mme et M. BOURGEOIS)
1 rue de la liberté
26120 Malissard

Malissard le 18/03/24,

Objet : droit de réponse
Lettre recommandée AR

Monsieur le Maire,

En vertu de l'article de la loi du 29/07/1881 sur la liberté de la presse, nous offrant un droit de réponse à l'article paru dans la revue communale Mag'LISSARD N22 relatif au projet de création d'un local commercial, nous vous prions de bien vouloir publier le présent courrier, en respectant la mise en forme initiale, dans le prochain numéro du magazine Mag'LISSARD de mai 2024.

En ce qui concerne le "départ à la retraite" évoqué, sachez qu'en 2026, nous n'aurons ni mon mari ni moi-même l'âge pour faire valoir nos droits à la retraite.

Notre décision de vendre le magasin après huit années d'exploitation découle d'un désir de changer d'orientation professionnelle, et il n'a jamais été question de partir en fermant l'épicerie (et par la même de perdre la valeur du fonds de commerce).

Nous avons d'ailleurs rapidement trouvé des repreneurs pour maintenir l'activité, et un compromis de vente a été signé mi-décembre 2023, compromis dont vous avez eu connaissance le 27/12/2023.

Malheureusement, lors du rendez vous en mairie du 25/01/24, vous nous avez annoncé votre projet de création du local commercial en droit de l'ancienne Poste, pour y installer une grande enseigne de distribution alimentaire.

Nous avons, par loyauté contractuelle, informé l'acquéreur du projet communal par le biais de l'agence immobilière chargée de la vente du fonds de commerce, projet qui conduira le repreneur à se désister.

Sa lettre de désistement a été mise en ligne sur la page facebook des deux sites malissardois (malissardois et j'habite/j'ai habité à malissard).

Sans le projet communal, la vente aurait été finalisée au 31/03/24 assurant ainsi la pérennité de l'épicerie. Avec votre projet, notre commerce devient invendable.

Concernant le bâtiment de La Poste, vous n'êtes venu qu'une seule fois au magasin en février 2021, bien avant le début de la démolition des bâtiments (celle-ci a commencé en juillet 2022) pour nous demander si nous serions acquéreurs des locaux, sans toutefois être en mesure de nous fournir un prix de vente, puis plus aucun contact.

Vous dites avoir été contacté par une grande enseigne de distribution, alors que vous indiquez dans l'article du Dauphiné du 09 février 2024, que c'est la municipalité qui a contacté cette enseigne, ajoutant même "il faut une épicerie digne de ce nom, avec davantage de produits, de variété et des prix plus abordables".

Plutôt que de nous proposer de nous aider à vendre nos murs, nous aurions souhaité que vous ne compromettiez pas notre fonds de commerce, à la faveur d'une grande enseigne de distribution.

Pour conclure, il nous semble que le rôle d'une mairie est plus de soutenir ses commerces plutôt que d'adopter des décisions qui compromettent leur viabilité.

Bernadette & Serge BOURGEOIS

Les commissions



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

Malgré les intempéries, les travaux du groupe scolaire avancent :



Arrivée des 1ères banches



Réalisation des chemins de câbles chauffage-plomberie et électrique



La 1^{ère} dalle haute coulée, future salle de réunion



Décoffrage du 1^{er} voile béton – préparation du second



La communication entre les cimetières 2 et 3 est réalisée ! ...



La commune a acheté, via EPORA, la maison en face de la mairie : elle sera louée pendant quelques années avant un réaménagement complet de la place de l'église.

Des travaux d'enfouissement des réseaux ont eu lieu avenue des Cévennes. Ils ont débuté le 21 mai et se termineront définitivement par l'enlèvement des poteaux existants la 1^{ère} quinzaine de septembre.

Les aménagements de la place de la poste et d'une parcelle jouxtant le cimetière sont bien avancés, une communication avec les premières esquisses devrait intervenir dans les prochains numéros...

Malissard prépare son avenir !

Commission Animation Associations Sports et Culture

Malgré une météo capricieuse, nous espérons que vous avez passé un bon moment lors de la fête de la musique avec la participation de l'école de musique, Mali'chœur et le groupe Benjo.

Lors de cette journée du 22 juin, nous avons pu associer la fête de la musique et notre partenariat du don d'organe « village ambassadeur du don d'organes ». Nous avons distribué des rubans verts et sensibilisé les

concitoyens sur l'engagement de chacun.

Pour vous inscrire au repas républicain du 13 juillet, nous vous rappelons les modalités : 6 et 7 juillet, place de la mairie de 10h00 à 12h00. Une belle soirée vous attend au stade Roger Deschamps.

Réservez dès à présent votre vendredi 6 septembre de 15h00 à 19h00 pour rencontrer les bénévoles présents au forum des associations qui se tiendra au boulodrome.

Bienvenue à Philippe GUÉRIN, le traiteur du stand « Au Mâchon » qui a rejoint les commerçants du marché.

Nous vous souhaitons un bel été

Centre Communal d'Action Sociale

C'est avec un grand plaisir que je propose, avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale de Malissard, une demi-journée par mois de permanence bénévolat « aide à la constitution des dossiers retraites ».



Native de Marseille, j'ai emménagé il y a dix ans dans la Drôme et depuis 7 ans dans notre belle commune de Malissard.

Je suis issue d'une formation rédactrice juridique en législation vieillesse et ai exercé pendant plus de 10 ans au sein de la CARSAT Sud Est.

Forte de cette expérience j'ai créé ma société 2AR26 afin d'accompagner, les entreprises et les particuliers, dans l'application de leurs bons et justes droits.

Ma permanence gratuite et bénévole se tiendra tous les premiers vendredis matins du mois à partir du 6 septembre, au sein des locaux de la mairie, de 9h à 12h30, exclusivement sur rendez-vous.

contact@2ar26.fr - Tél. 06 50 64 00 66 - Assia LEFÈVRE

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 août 2024. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début septembre 2024.

Commission Education jeunesse

Qu'est-ce que le pass Sport ?

Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires.

Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive.

Il est ouvert du 1er juin au 31 décembre 2024.

Qui peut obtenir le pass Sport ?

Le pass Sport 2024 s'adressera aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes

handicapés ;

handicapés ;

• étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 - 2025.

Comment utiliser son pass Sport ?

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de présenter son QR code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou sa salle de sport au moment de votre inscription.

Celui-ci déduira automatiquement 50 euros du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.



Au sein de la commune de Malissard, 2 accueils pour l'enfance :

Un accueil « extrascolaire »

(dit aussi ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement)

Responsable : Fabien FRIBOULET

Mail : contact.clish@malissard.fr

06 30 39 67 58

Ici, on prend en charge vos enfants les mercredis et les vacances scolaires.

Pour régler les factures, le virement bancaire est, entre autres, possible sur le compte dont le RIB est ci-dessous :

Code banque				Code guichet		N° de compte		Clé RIS		Domiliation	
10071				26000		00002000906		26		FRANCE	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN											
IBAN (International Bank Account Number)											
FR76				1007		1290		0000		0090 628	
TITULAIRE DU COMPTE :											
ACTIVITE PERISCOLAIRE MALISSARD											

Par chèque, à l'ordre de Régie ALSH extrascolaire Malissard

Un accueil périscolaire

(Anciennement APAP)

Responsable : Cédric DELAIRE

Mail : periscolaire@malissard.fr

apap.contact@gmail.com

06 69 18 62 41

Là, on prend en charge vos enfants UNIQUEMENT les jours d'école (le matin avant l'école, sur la pause méridienne et la restauration scolaire, et les soirs après l'école).

Pour régler les factures, le virement bancaire est, entre autres, possible sur le compte dont le RIB est ci-dessous :

Code banque				Code guichet		N° de compte		Clé RIS		Domiliation	
10071				26000		00002000906		26		FRANCE	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN											
IBAN (International Bank Account Number)											
FR76				1007		1290		0000		0090 628	
TITULAIRE DU COMPTE :											
ACTIVITE PERISCOLAIRE MALISSARD											

Par chèque, à l'ordre de ACTIVITE PERISCOLAIRE MALISSARD

LA PAGE DU CME



Cookies aux M&M'S

- Préchauffer le four à 180° et tapisser une plaque de papier cuisson.
- Mélanger dans un saladier 130g de beurre, 100 g de sucre blanc et 100 g de sucre roux, 1 œuf et 2 cuillères à café de sucre vanillé.
- Ajouter 180g de farine, 1/2 cuillère à café de bicarbonate de sodium, une 1/2 cuillère à café de levure chimique et une pincée de sel.
- Ajouter 140g de M&M'S et mélanger.
- A l'aide de deux cuillères à café, former des boules de pâtes de la taille d'une noix et les disposer sur la plaque en les espaçant de 2 cm.
- Enfourner 10 à 12 minutes jusqu'à la coloration des biscuits.
- Laisser refroidir et bonne dégustation.



Toto arrive en retard à l'école
Pourquoi ce retard ? demande la maîtresse.
Je rêvais que je regardais un match de foot...
Et alors ?

Il y a eu des prolongations

Deux fous discutent :
Pourquoi mets tu de l'insecticide
dans tes chaussures ?
Parce que j'ai des fourmis dans les pieds !



Monsieur et Madame Létoilepolaire
ont une fille.
Comment s'appelle t'elle ?

Pourquoi les agriculteurs
sont-ils heureux ?



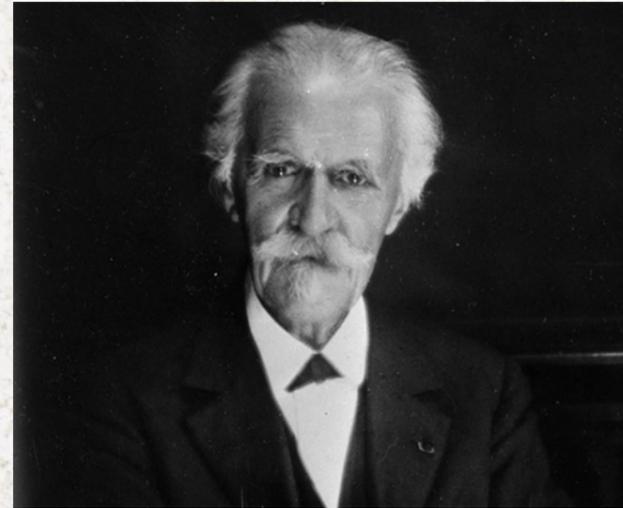
Que mange un ogre une fois
qu'on lui a soigné sa carie ?



Qu'est ce qu'un porte-plume
sur un porte-feuille ?

Réponses : **Éléonore**, parce qu'il sème, le dentiste, le dentiste, le dentiste, un oiseau sur une branche

Les origines malissardoises de François d'Indy



Louis Marguerite Théodore Isaïe d'Indy, né en décembre 1793 à Vernoux, comte, officier, lieutenant au 1er régiment de la garde d'honneur, en 1813 campagne d'Allemagne, en 1823 campagne d'Espagne, capitaine commandant du 2eme régiment des grenadiers à cheval de la garde royale, démissionne en 1830, chevalier de la légion d'honneur.

Fils de Joseph Isaïe Saint-Ange d'Indy, écuyer, seigneur de Chabret et Boffres, officier, préfet de l'Ardèche de 1814 à 1819, chevalier de la légion d'honneur et de Flore Sibille Bertrand-de-Saint-Ferreol.

Marié en 1820 avec Thérèse de Chorier, fille de Laurent Joachim De Chorier, avocat, maître des comptes à la chambre du Dauphiné et de Madeleine Sophie Pernety.

Il meurt dans sa villégiature, quartier de La Forêt à Malissard le 23-7-1853, son acte de décès est inscrit à la mairie de Chabeuil (Malissard n'est devenue commune qu'en 1867) et son acte d'inhumation à la paroisse de Malissard (Malissard est devenue paroisse en 1769).

Louis Marguerite Théodore Isaïe d'Indy et Thérèse de Chorier sont les grands-parents du célèbre compositeur Vincent d'Indy (1851-1931). C'est lui qui fit bâtir le château des Faugs à Boffres en 1884.

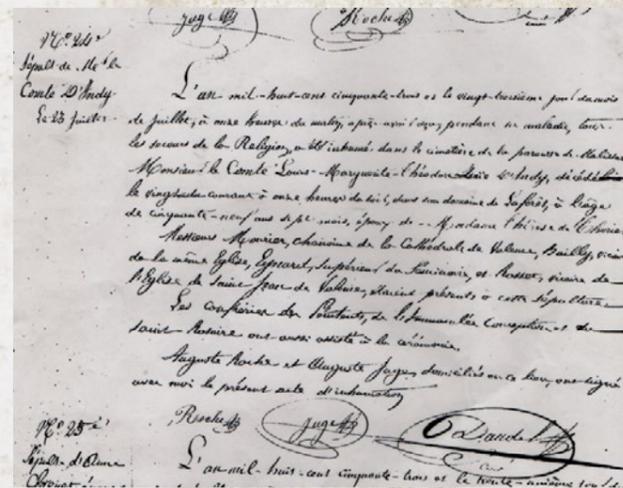
Le compositeur Vincent d'Indy, est fils d'Antonin d'Indy et Pauline Mathilde Marie de Chabrol.

Sa mère meurt alors qu'il n'a qu'une semaine, son père conseiller à la Cour de cassation de Paris laisse à sa mère Thérèse de Chorier dite Rézia, le soin d'élever le jeune Vincent.

Cette grand-mère est autoritaire, sèche, rude. Elle veut faire de son petit-fils un être exceptionnel. Elle lui inculqua de solides convictions religieuses, patriotiques, disciplinaires

Cette mémé Valentinoise était musicienne. Elle mit dès l'âge de cinq ans le petit Vincent au piano et lança ainsi la future carrière du compositeur.

En 1853, à la mort de son mari, elle quitte la région Valentinoise pour Paris avec son petit-fils et ne revient qu'épisodiquement dans la région. Elle était née à Valence en 1796, elle décède à Paris en 1872.



Malissard, village ambassadeur du don d'organes !

Le conseil municipal a décidé de faire de la ville de la Commune de Malissard, un village ambassadeur du don d'organes suite à une sollicitation du collectif Greffes+. Nous souhaitons ainsi partager les valeurs de solidarité, de fraternité qui nous sont communes. Ce projet est soutenu par l'Association des Maires de France, le ministère de la santé via son Agence de la biomédecine et la Fondation de l'académie de médecine.



Le don d'organes a besoin de vous, de nous car l'enjeu est important. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons.

Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 33% alors que selon différentes enquêtes il devrait être de 15%. Même si notre loi précise que nous sommes tous donneurs, à moins d'avoir exprimé son refus de son vivant, Il est très difficile dans un moment aussi douloureux et au regard de la sidération de l'instant de répondre avec bienveillance sur l'éventuelle opposition du défunt. C'est pourquoi il faut en parler avec ses proches naturellement, sans être dans l'urgence : « toi, est-ce que tu t'opposerais au don de tes organes si les conditions de ton décès te plaçaient en situation de donneur potentiel ? ».

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !

Nous avons matérialisé cet engagement par la pose de panneaux aux entrées de notre ville comme vous

avez certainement pu le remarquer. Des milliers d'automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France acceptant de devenir ambassadrice du don d'organes comme l'est maintenant notre commune de Malissard.

Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Nous suivrons avec intérêt l'impact de notre décision.

Nos administrés vont-ils se poser la question en famille, à force de passer devant nos panneaux ? Et plus largement, grâce au réseau de toutes les communes ambassadrices, au fil des kilomètres parcourus, le taux de refus va-t-il baisser ? Si tel est le cas, nous serons très fiers d'être un maillon d'une chaîne de don de vie !

Vous pouvez télécharger sur vos mobiles l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via google ou os store) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr si vous souhaitez plus d'information.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr ou contacter par email : villes-ambassadrices@greffesplus.fr



Commémoration du 8 mai

Anciens combattants, pompiers, conseil municipal enfants, école de musique et élus ont été entourés de nombreux malissardois pour la commémoration du 08 mai 1944.

A cette occasion, les lettres du monument au mort et de la plaque ont été repeintes par une élue.

Le conseil municipal enfant a ensuite lu le très joli texte, voir ci contre, avant le dépôt de fleurs sur le monument. (voir ci-contre)



A ma mère, poème de Gisèle Guillemot

Gisèle Guillemot fut résistante de décembre 1940 à avril 1943 au sein des Francs-tireurs et partisans français. Arrêtée, elle est internée à Caen, puis à Fresnes où elle écrit ce poème. Elle est déportée à Ravensbrück puis Mauthausen d'octobre 1943 à avril 1945. Elle a écrit de nombreux ouvrages retranscrivant sa vie pendant la guerre. "A ma mère", est l'un de ses poèmes les plus connus.

Ecoute, il faut que tu comprennes
Lui et moi on n'a pas supporté
les livres qu'on brûlait
Les gens qu'on humiliait
Et les bombes lancées
Sur les enfants d'Espagne
Alors on a rêvé
De fraternité...

Ecoute Maman, je vais te raconter,
Ecoute, il faut que tu comprennes
Lui et moi on n'a pas supporté
Les prisons et les camps
Ces gens qu'on torturait
Et ceux qu'on fusillait
Et les petits-enfants
Entassés dans les trains
Alors on a rêvé
De liberté

Ecoute Maman, je vais te raconter,
Ecoute, il faut que tu comprennes
Lui et moi on n'a pas supporté
Alors on s'est battu
Alors on a perdu

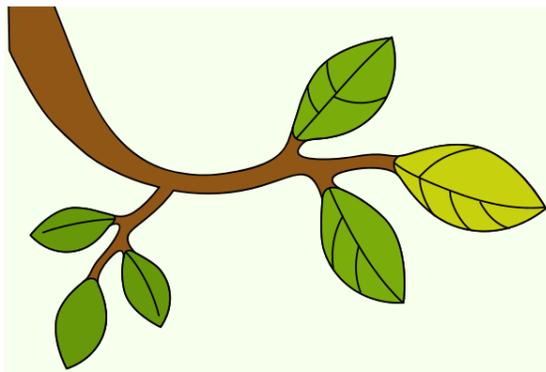
Ecoute Maman, il faut que tu comprennes
Ecoute, ne pleure pas ...
Demain sans doute ils vont nous tuer
C'est dur de mourir à vingt ans
Mais sous la neige germe le blé
Et les pommiers déjà bourgeonnent
Ne pleure pas
Demain il fera si beau

Marie-Jo et ses élèves exposent leur travail de l'année.

Vous pourrez admirer leurs œuvres à la bibliothèque du 28 juin au 12 juillet 2024

Rendez-vous pour le vernissage le vendredi 28 juin à partir de 18h

SPORTS ET LOISIRS MALISSARD



Les Pains de Samuel
 Je confectionne des pains biologiques au levain naturel avec de la farine semi-complète et petit épeautre intégral. Je m'approvisionne localement sur Charpey directement chez un paysan meunier qui réalise la farine à partir d'un moulin à meule de pierre de type Astrié.
 Vous pouvez réserver vos pains en ligne sur <http://www.lespainsdesamuel.fr> et les récupérer le mercredi matin sur le marché.
 Samuel



L'équipe Ô BON VIVANT est heureuse de vous accueillir sur le marché de Malissard. Nous sélectionnons avec soin des fromages d'ici et d'ailleurs, afin d'éoustiller vos papilles et il y en a pour tous les goûts !!! Nous préparons également des plateaux, idéal pour les apéros. Alors n'hésitez pas à venir nous voir.
 Fromagement vôtre !
 Ludovic



La Maison Guidarelli
 vous propose des produits de la mer. Gilles est à votre service pour vous conseiller, Vous vous régalez.



Au Mâchon, c'est un artisan charcutier traiteur que vous pouvez retrouver sur certains marchés du département et qui peut vous livrer sur commande (particuliers, évènements familiaux, associations).



Pouleto, est la rôtisserie ambulante qui débarque au marché de Malissard. On vous donne rendez-vous au camion les mercredis matins. On ramène nos bons poulets fermiers rôtis, Label Rouge de la Drôme, des frites des patates et des criques artisanales de Drôme/Ardèche, et de l'humour, beaucoup !
 Si c'est pas le mercredi, retrouvez-nous près de chez vous tous les jours de la semaine
 Pouleto.fr ou au 06 52 85 21 05
 Cédric



Venez découvrir tous les mercredis, les fruits et légumes que vous proposent Sylvie et Philippe ESKI.



Le marché du mercredi matin





Le convoi de la liberté pour les 80 ans du débarquement

Le 1^{er} juin dernier, Malissard a fait un bond dans le temps pour se retrouver en 1944 commémorant le D-DAY, jour de débarquement en Normandie.



Le temps d'une après midi la place Emile Courthial a été envahie de nombreux visiteurs venus rencontrer l'association « Mémoire Civile et Militaire 44 ». Créée il y a 8 ans, elle est composée d'une vingtaine de bénévoles passionnés, qui collectionnent et entretiennent les véhicules et matériels américains de l'époque.

Plus ou moins jeunes sont venus échanger avec les membres de l'association et admirer leurs magnifiques véhicules.

A cette occasion, une exposition intitulée « l'été de la libération » s'est tenue à la bibliothèque.



Un Malissardois aux Jeux Olympiques à Paris !

Jacky Savreux, originaire du Nord-Pas de Calais, résidant sur notre commune depuis 6 ans, en couple et papa d'une petite fille, va participer aux jeux olympiques à Paris en tant que marathonien.

Après avoir pris part à plusieurs courses depuis 2020, il a acquis un nombre de points lui permettant de participer à un tirage au sort organisé par la société Orange.

22024 candidats amateurs français ont donc la chance de pouvoir concourir au « marathon pour tous », épreuve inédite depuis la création des Jeux Olympiques. A noter tout de même que c'est une course avec un dénivelé de 440 mètres.

Le parcours va l'amener des plus beaux monuments de Paris jusqu'au château de Versailles sur une distance de 42 km195.

Il a déjà participé à 4 grands marathons dont celui de Rome en mars où il a établi son record personnel à 2h48. Son objectif est de s'amuser, de profiter de l'occasion et de finir la course si possible en moins de 3 heures. Pour cela, il s'entraîne chaque semaine à courir au minimum 80 km.

Nous lui souhaitons bonne chance pour sa course qui aura lieu le 10 août à 21h00.

Allez Jacky !



Groupe scolaire : 1^{ère} pierre

Le 6 mai dernier a eu lieu la pose de la 1^{ère} pierre de l'extension et la restructuration du groupe scolaire Louis Pergaud.

C'est en présence de Mme Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental, de M. Nicolas Daragon, président de Valence Romans Agglo, de M. Bernard Buis, sénateur et de M. Cyril Moreau, secrétaire général de la préfecture, que Jean-Marc Valla a scellé cette 1^{ère} pierre, symbole de l'engagement de la commune pour l'éducation de nos enfants.

Ce bâtiment, mis en service le 5 janvier 1970, bénéficiera désormais des nouvelles énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, géothermie et différents matériaux biosourcés.

Les 1700m2 de locaux rénovés et 700 m2 de locaux neufs en extension permettront aux élèves, aux enseignants et au personnel encadrant d'évoluer dans un environnement favorable à leur épanouissement éducatif et professionnel.



Le parc du petit bois...

Créé pour la Sainte Catherine en 2000 par le Conseil Municipal Enfants sous la mandature de Madame Colette BÈS, il est continuellement en évolution, complété par des végétaux récupérés lors de travaux.

En 2023, 2 bancs sont venus compléter cet espace agréable quand la météo le permet.

Un hôtel à insectes, et dernièrement un massif arbustif, ont été rajoutés.

Il est accessible depuis le centre du village par 3 itinéraires différents comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Il est entretenu par l'équipe du service technique, composé de Thierry, Philippe, Gaëlle, Antonin, Rogerio et Lucas.



EXPOSITION

Du 1^{er} juillet au 31 août, vous pourrez découvrir au salon ART D'COUPES, rue de l'église, Nadette Job Chasseuil, artiste peintre de Malissard & Olivier Banc, Créateur sculpteur de Bourg-lès-Valence. Le vernissage aura lieu le vendredi 12 juillet à partir 18h par l'association « le coin des arts ».



LE COIN DES ASSOCIATIONS



Club Pédestre de Malissard

Une saison se termine, une autre se prépare...

Le 21 mai 2024, Rando restau à Désaignes, c'est une belle journée festive et conviviale, réunissant tous les groupes, qui a été organisée ce mardi par le club pédestre malissardois. Nous avons choisi la ferme auberge de Jameysse, située entre Lamastre et Désaignes. Au menu, 3 groupes de randonnées pour départager les 85 participants. Puis repas à cette ferme auberge située dans un cadre champêtre très agréable avec poules, pintades, oies, canards et...grenouilles. Nous nous régalons des bons produits cuisinés par la patronne et servis avec une belle organisation. Puis, quelques-uns choisissent de faire une partie de boules tandis que l'autre groupe va faire le tour du charmant village médiéval de Désaignes. De bons moments partagés avant de regagner la Drôme.

Le 28 Mai Fête du Club à SAOU. La météo nous a accordé une pause de qualité avec une journée ensoleillée, le club a proposé une journée de randonnées, suivie d'un pique-nique aux portes du village de Saou où commence le monde d'une des plus belles forêts drômoises. Ceinturé par une véritable muraille de calcaire, le massif s'étend sur 2 500 hectares et abrite une biodiversité exceptionnelle. Véritable joyau naturel de la vallée, la forêt prend de la hauteur par le chemin des crêtes, jusqu'au point culminant (1 589 m) des célèbres Trois Becs : Rochecourbe, le Signal et le Veyou. La forêt de Saoû est aussi réputée pour être le plus beau «synclinal perché» d'Europe. Un phénomène qui, régulièrement, attire sur place géologues, géographes et autres éminents spécialistes.

La rentrée et le Forum des Associations le vendredi 6 septembre semblent encore bien loin, mais il n'est pas trop tôt pour penser au RDV pour votre certificat

médical, le cas échéant. Tout CM fourni doit dater de moins de 6 mois au 1er septembre.

Nous procéderons comme l'année dernière lors des réinscriptions. Vous aurez à répondre chez vous à un questionnaire de santé (joint ici pour référence). Si vous répondez OUI ne serait-ce qu'une fois, vous êtes censés nous fournir un certificat médical lors de votre adhésion. Si vous estimez que le problème est connu de votre médecin, traité et sous surveillance, vous pouvez juger inutile de demander un certificat médical. Vous devrez dans ce cas nous présenter l'attestation de santé fournie par le CPM, ce qui a l'effet de déplacer la responsabilité en cas d'incident de santé en rando du CPM à vous-même.

En tout cas, aucune demande d'adhésion ne sera acceptée si elle n'est accompagnée soit d'un certificat médical, soit de l'attestation de santé remplie et signée.

Si vous invitez des amis ou connaissances à venir vous rejoindre au CPM, ils auront obligatoirement besoin de Certificat médical pour une première adhésion.



Nous vous donnons déjà RDV
le 21/06/2025 aux ateliers magiques

Vous étiez près de 600 aux ateliers magiques ce samedi 15 juin 2024 !
Un grand merci à vous tous d'être venu si nombreux applaudir nos danseurs.



Tout au long de la soirée, vous avez pu apprécier de très beaux ballets, de beaux sourires, de la joie, de l'émotion et de la fierté de montrer au public tout le travail réalisé cette année.



Que d'émotions ressenties lors de la surprise réalisée pour Clémence Reynaud, Capucine Astier, Léonie Aubert et Noémie Vossier qui quittent notre belle troupe M'DANSE pour poursuivre leurs études loin de Malissard.
Un grand merci pour ces moments partagés et bonne route pour la suite !

Crédit photo Jean Delmarty

Un grand merci à tous les malissardois d'être venu applaudir nos danseurs lors de la fête de la musique de Valence.
Pour la 3ème année consécutive, la troupe M'DANSE a été sélectionnée pour animer dès 20h30 cette belle soirée place Montalivet.

**Vous les attendiez !
voici les modalités d'inscription
pour les stages de danse avec Maxime Dereymez**

M
A
X
I
M
E

D
E
R
E
Y
M
E
Z



Stage de danse
Samedi 12 Octobre 2024
Salle Peppuy - Gymnase Briffaut
Route de Malissard - VALENCE



Places limitées
14h30 CHACHA : Enfants
16h00 JAZZ BROADWAY : Ados/Adultes
1 cours : 30 €
2 cours : 50 €

Réservation :



mdanse.malissard@gmail.com
06.08.69.58.32

Ne pas jeter sur la voie publique

Vous pouvez flasher ce QR Code et vous laissez guider

Vous inscrire directement via le lien :
<https://www.helloasso.com/associations/association-m-danse>

Nous contacter par mail :
mdanse.malissard@gmail.com



Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées



Amicale Boule

Jeudi 9 mai 2024, s'est déroulé au boulodrome Willy Margier le traditionnel concours Inter- société . 24 quadrettes d'associations diverses dont la boule lyonnaise mais aussi les pompiers, la chasse, le foot, la marche, le vélo, la mairie, les municipaux, la pétanque, les anciens se sont affrontées en 3 parties.

Au terme de la rencontre c'est l'équipe de la chasse de Robert Lopez qui remporte l'épreuve devant la formation de la pétanque de Florent Larue.

Jean Marc Souciet, 1er adjoint, dont l'équipe a terminé brillamment à la 3eme place, a remis aux vainqueurs le challenge de la municipalité et les compositions florales offertes aux équipes les plus valeureuses.

Cette sympathique manifestation permet aux différentes associations de se retrouver chaque année pour une journée conviviale qui s'est terminée par un repas préparé par le traiteur local

Malissard sans nuisance

Notre tract " Danger dans le ciel " vous a alerté sur un développement des activités imposée par les responsables de l'aérodrome ceci sans aucune concertation ni avec le collectif des riverains, ni avec les entreprises basées et ni avec le maire de Malissard. Ceci va générer par l'arrivée de l'école de pilotage Aéro-Pyrénées une augmentation de 80 mouvements / jour (25000 mouvements / an environ) et induisant une explosion des nuisances et le projet d'implantation de la société SAF Hélicoptères.

Il est très important de se mobiliser massivement et rapidement pour préserver notre environnement, notre santé ,notre cadre de vie et sécurité.

Pour ce faire, manifestez votre désaccord envers ces projets désastreux avant qu'il ne soit trop tard en apportant votre soutien au collectif des riverains et votre association Malissard sans nuisances à travers les contacts suivants :

- Notre mail : malissardsansnuisances@laposte.net
- Patrick Lefranc - 06 62 38 62 76
lefrancpatrick@neuf.fr
- Bernard Russier - 06 98 80 37 37
b.russier@gmail.com

Lien du site du collectif :
<http://collectifaeroport.wixsite.com/valence>

Merci de votre adhésion ou votre soutien.

L'équipe de Malissard sans nuisances reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Cette année il va être compliqué d'avoir des confitures de fraise!! Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions de fruits (figue, abricot, mirabelle....).Merci à tous ceux qui nous déposent leurs pots de confitures vides.

Nous avons à votre disposition, outre des confitures, de l'ail en filet de 1kg à 5€00 , des herbes de Provence en sachet de 150g à 3€00, un peu plus tard également des oignons en filet de 1,5 kg à 2€00.

Merci de contacter :

BERNARD 06.87.22.91.66

ou GERARD 06.22.54.91.82.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du SAMEDI 30 NOVEMBRE pour une soirée festive et animée.



La fin de l'année musicale a été marquée par de très belles prestations assurées par les élèves de l'école de musique lors du concert de fin d'année. Ce moment a été généreux en émotions et en souvenirs grâce aux morceaux qui nous ont fait voyager dans le temps.

Un grand merci aux élèves qui ont donné leur maximum malgré le stress procuré par la scène, aux professeurs qui restent leur meilleur allié pour baliser leur progression, et bien sûr à tous les bénévoles qui se rendent disponibles pour les manifestations de l'école.

Une nouvelle année musicale va prendre le relais où il sera possible de pratiquer la guitare, le piano, la batterie, l'harmonica, le violon, le saxophone, la trompette, l'accordéon et la clarinette.

De nouveaux cours vont également s'ajouter : chant individuel, atelier découverte instrumentale pour les 6/7 ans et une formation musicale qui permettra au-delà des fondamentaux théoriques, de faire découvrir des univers musicaux très variés.

Il sera toujours possible d'intégrer les groupes « Y a de la voix », « Mix Age Band » et « Ad Libitum ».

Les inscriptions sont maintenant disponibles, et vous pouvez prendre connaissance des différents cours proposés sur le site internet de l'école : <http://www.ecoledemusique-malissard.com>

L'association de l'école de musique sera par ailleurs présente au forum des associations de Malissard début septembre, où vous pourrez prendre des renseignements directement auprès des membres du bureau de l'association et également vous inscrire. Dans cette attente, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante ecolemusiquemalissard@gmail.com. Notre équipe de bénévoles sera ravie de répondre à vos questions.



C'est sous une météo incertaine que la saison de Sports et Loisirs s'achève, laissant place aux vacances tant attendues.

Pour que chacun puisse faire une rentrée sereine en Septembre, vous pouvez, dès à présent, vous inscrire pour la saison 2024/2025.

Les activités, leurs horaires et le dossier d'inscription sont disponibles sur notre site internet.

Pour que chacun puisse faire une rentrée sereine en Septembre, vous pourrez vous inscrire dès le 5 juillet après notre Assemblée Générale. Vous recevrez par mail une fiche d'inscription.

Pour valider votre adhésion, vous devrez imprimer et compléter le dossier d'inscription, puis le déposer dans la boîte aux lettres de notre association située devant la bibliothèque.

Vous pourrez également télécharger cette fiche sur notre site internet.

N'oubliez pas de joindre votre règlement.

Vous ne savez pas quelle activité choisir ? Vous disposez de deux semaines d'essai du 9 au 21 septembre.

Attention, pour le confort des adhérents et des professeurs, le nombre de participants est limité à 25.

Ne tardez pas à vous inscrire.

FOCUS ACTIVITES

Il existe une grande diversité d'activités au sein de l'association : pilate, stretching, renforcement musculaire, dessin, claquettes, cardio fitness, multisports, modern'jazz...

Nous vous en présentons quelques-unes.

MULTI SPORTS

C'est une discipline destinée aux plus jeunes, dont le mot d'ordre est la découverte. Les enfants abordent différents sports, collectifs ou individuels. En plus du côté sportif, cette activité développe la confiance en soi et l'épanouissement personnel, le tout dans une ambiance bienveillante.



APA Activité Physique Adaptée

Les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à démontrer. Dans ce cours, vous êtes accompagné par un éducateur sportif spécifiquement formé. Il sait adapter l'exercice aux capacités motrices de chaque participant. Le but est de retrouver de la motricité, de la mobilité et de conserver son autonomie. Ce cours est un parfait complément à des séances de kinésithérapie, par exemple.



COUTURE

Pour ceux qui ont une âme plutôt créative, Manon dispense des cours de couture tous les 15 jours, pour tout niveau. Venez avec votre machine à coudre et laissez-vous guider. Sous les conseils avisés de votre professeur, vous menez votre projet de la préparation du patron jusqu'à la couture en passant par la découpe des pièces. Quelle satisfaction de rentrer à la maison avec sa création.



MODERN LINE DANCE

Dérivé de la country, le modern line dance est de la danse en ligne qui s'inspire de tous styles de danse. En solo ou à plusieurs, cette activité ludique est accessible à tous et à tout âge. C'est un formidable moment convivial et multigénérationnel.



Nous serons ravis de vous rencontrer au forum des associations pour répondre à vos questions.

Toute l'équipe de Sports et Loisirs vous souhaite un bel été !

Et pour nous suivre :



Sports et Loisirs Malissard



<https://asmlissard.wixsite.com/sportsetloisirs>

Fête Nationale



**Samedi 13 juillet
repas républicain
à 19h00 au stade**



**Animation par Youbicha
et feux d'artifice à 22h30**

**vente des tickets repas
place de la mairie de 10h00 à 12h00
les 29/30 juin et 06/07 juillet**



**En cas d'annulation, pas de remboursement du repas
qui pourra être retiré au stade**